

REJOINDRE LE RÉSEAU SOLIDARCITÉ

Qui sommes-nous ?

Le Réseau Solidarité, créé en 2010, est une fédération qui regroupe l'ensemble des associations qui proposent un projet d'Année Citoyenne basé sur le modèle « Solidarité ».

A l'heure actuelle, nous comptons 7 associations membres et regroupons 10 équipes de volontaires actives à Bruxelles, Liège, Ottignies, Charleroi, Braine-l'Alleud, Jodoigne et Namur.

Six bonnes raisons de nous rejoindre !

L'adhésion au Réseau permet de :

- Mettre rapidement en place un projet d'Année Citoyenne de qualité (expertise de 15 ans).
- Bénéficier d'un projet prédéfini mais adaptable aux spécificités locales (grande souplesse).
- Participer activement à la construction et au développement d'un projet ambitieux.
- Bénéficier de la richesse inhérente aux échanges entre les associations membres.
- Bénéficier d'une visibilité et d'une reconnaissance importante (projet connu et reconnu).
- Développer un sentiment d'appartenance fort.

Quelles sont les conditions pour devenir membre ?

Il faut tout d'abord :

- Être convaincu de la pertinence du projet d'Année Citoyenne Solidarité.
- Avoir envie de développer un tel projet au sein de sa structure.
- Avoir envie de s'impliquer dans une dynamique collective et solidaire (co-construction).

Une fois la décision prise, le service qui souhaite nous rejoindre doit :

- Assister à une séance d'information sur le projet et sur le fonctionnement du Réseau.
- Remplir un dossier de candidature sur base d'un canevas pré-défini.
- Défendre son dossier de candidature devant notre Conseil d'Administration.
- S'acquitter d'une première cotisation de 2.500€.
- Suivre un écolage de 3 mois minimum avant de débiter sa première Année Citoyenne.

Par la suite, le service s'engage à :

- Respecter les prescrits de la labellisation « Solidarité ».

- S'acquitter d'une cotisation annuelle calculée sur base de ses rentrées financières et du nombre d'équipe de volontaires qu'il développe.

Qui sont nos membres ?

Nos membres sont tous des services privés de l'Aide à la jeunesse :

- Solidarité (OJ/PPP) : 4 équipes de volontaires (3 à Bruxelles et 1 à Liège)
- AMOS (AMO) : 1 équipe de volontaires à Bruxelles
- La Chaloupe (AMO) : 1 équipe de volontaires à Ottignies
- AJMO (AMO) : 1 équipe de volontaires à Charleroi
- SAJMO (AMO) : 1 équipe de volontaires à Jodoigne
- Color'Ados (AMO) : 1 équipe de volontaires à Braine-l'Alleud
- Passages (AMO) : 1 équipe de volontaires à Namur



Que faisons-nous ?

Nous poursuivons 5 missions principales.

1) Piloter l'Année Citoyenne Solidarité

Définir les principales orientations prises par le projet

Le Réseau Solidarité se caractérise par un tronc commun important (public cible, dimension collective, spécificité de l'accompagnement, structure du programme d'activités, outils pédagogiques et méthodologiques, etc.), mais également par une grande souplesse. Les spécificités dépendantes des réalités et/ou aspirations de nos membres sont donc les bienvenues pour autant qu'elles respectent les principes fondamentaux du modèle « Solidarité ».

2) Développer l'Année Citoyenne Solidarité

Assurer un développement progressif et harmonieux du projet sur le territoire national belge

Convaincus de la pertinence du projet d'Année Citoyenne Solidarité, nous souhaitons naturellement en faire une réalité pour des milliers de jeunes dans un avenir proche. Cet objectif ambitieux implique une stratégie de communication efficace (faire connaître le projet au plus grand nombre), le démarchage auprès des associations susceptibles de vouloir mettre en œuvre le projet, la labellisation des futurs membres, l'intéressement du monde politique (faire reconnaître les projets mis en œuvre en vue de les faire financer par les pouvoirs publics), et finalement la recherche de fonds auprès du secteur public et privé.

3) Soutenir l'Année Citoyenne Solidarité

Faciliter la mise en œuvre des projets de nos membres en leur apportant un soutien efficace et personnalisé

A travers l'élaboration d'outils pédagogiques et méthodologiques, mais également à travers diverses mesures d'accompagnement et de formations, nous soutenons activement nos membres afin qu'ils puissent proposer un projet cohérent et de grande qualité à leurs volontaires.

4) Évaluer l'Année Citoyenne Solidarité

Vérifier la qualité des projets mis en œuvre par nos membres

Souhaitant préserver intacts les principes généraux qui définissent la spécificité et la qualité du projet d'Année Citoyenne Solidarité, nous procédons chaque année à l'évaluation des projets mis en œuvre par nos membres. Cette évaluation peut prendre différentes formes : l'analyse du rapport d'activité, l'audition des équipes éducatives, l'audition des volontaires, l'observation du travail réalisé sur le terrain, etc.

5) Fédérer nos membres autour de l'Année Citoyenne Solidarité

Développer un sentiment d'appartenance fort et la fierté de contribuer au mouvement Solidarité

Soucieux de fédérer les différentes antennes autour de l'Année Citoyenne Solidarité, le Réseau organise tout au long de l'année différentes activités qui favorisent les échanges entre les équipes éducatives et/ou les équipes de volontaires.

Qu'offrons-nous concrètement à nos membres ?

Tous nos membres bénéficient des services suivants :

- Une interpellation/sollicitation régulière des pouvoirs publics en vue de les convaincre de la pertinence du projet d'Année Citoyenne Solidarité et de la nécessité d'y apporter un financement plus conséquent pour pouvoir le développer dans de meilleures conditions (lettres ouvertes, mémorandum, rédaction et présentation publique d'un rapport d'activité consolidé, participation à différentes réunions, conférences et groupes de travail, ...).
- Une « visibilité » du projet d'Année Citoyenne Solidarité à travers la participation à différents événements tels que salons, conférences, groupes de travail, journées d'études, ...
- Un accompagnement préparatoire à la mise en place de leur projet pilote et par la suite un soutien à la demande (supervision, aide à la rédaction du rapport d'activité, ...).
- La mise à disposition des documents de référence propres à l'Année Citoyenne Solidarité régulièrement mis à jour (vade-mecum). Ces documents sont accessibles via l'espace sécurisé de notre site Internet.
- La mise à disposition d'outils de communication régulièrement mis à jour :
 - Site Internet avec espace membre et administration personnalisée
 - 2 modèles de newsletter (« Solidarité Infos » et « Infos Flash »)
 - Logo Solidarité personnalisé
 - Plusieurs supports de promotion (vidéo, spot radio, flyer, affiche, bache, totems, badges, ...)
- La mise à disposition d'un outillage chantier de qualité professionnelle.
- 4 réunions de coordination « Réseau » par an.

- 4 journées d'échanges de bonnes pratiques par an.
- 3 journées de formation par an (ex : Analyse Transactionnelle, Ennéagramme, Pédagogie Institutionnelle, ...).
- 1 journée d'évaluation formative par an (équipe éducative + équipe de volontaires).
- 2 journées de mise au vert résidentielle par an.
- 7 journées d'activités communes à l'ensemble des équipes de volontaires (chantier de 4 jours, repas de Noël + quiz musical, journée mobilité internationale, tournoi de kin-ball).

Envie d'en savoir plus ?

Contactez-nous sans hésiter !

Réseau Solidarité ASBL

14 rue Raphaël – 1070 Bruxelles

02/502.05.36 – 0473/44.01.42

contact@reseau-solidarcite.be
